

Fiche 4 : 1799-(1804)-1815 : Du consulat à l'Empire

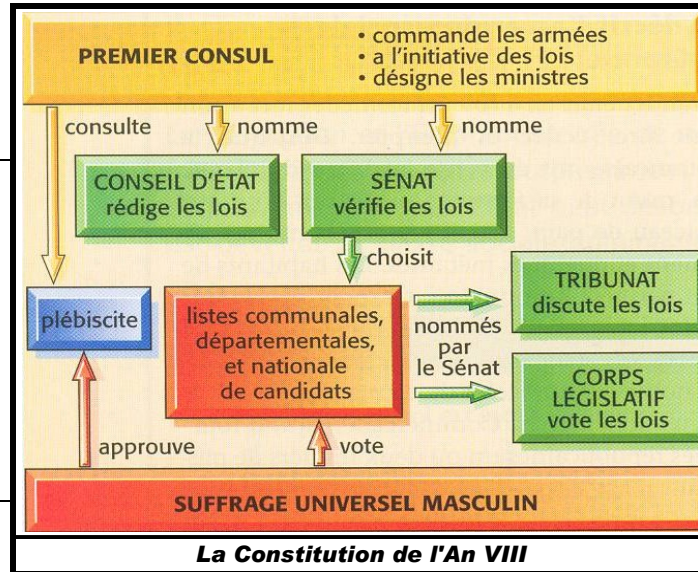
1799- 1804 : le Consulat

Exercice 1 : Napoléon, Premier Consul

« J'entends que mon gouvernement réunisse tous les Français. C'est une grande route où tous peuvent aboutir. La fin de la Révolution ne peut que résulter du concours de tous, et les divers partis ne peuvent être contenus et devenir inoffensifs les uns aux autres que par une clé de voûte assez forte pour ne céder à aucun effort. Je l'ai dit il y a bien des années, avant 1793, la Révolution ne finira que par le retour des émigrés, des prêtres, tous assujettis, contenus par un bras de fer, né dans la Révolution, nourri des opinions du siècle, et fort par l'assentiment national qu'il aura su deviner... »

Extrait d'une *Lettre de Napoléon Bonaparte à son frère Joseph* ; 1799.

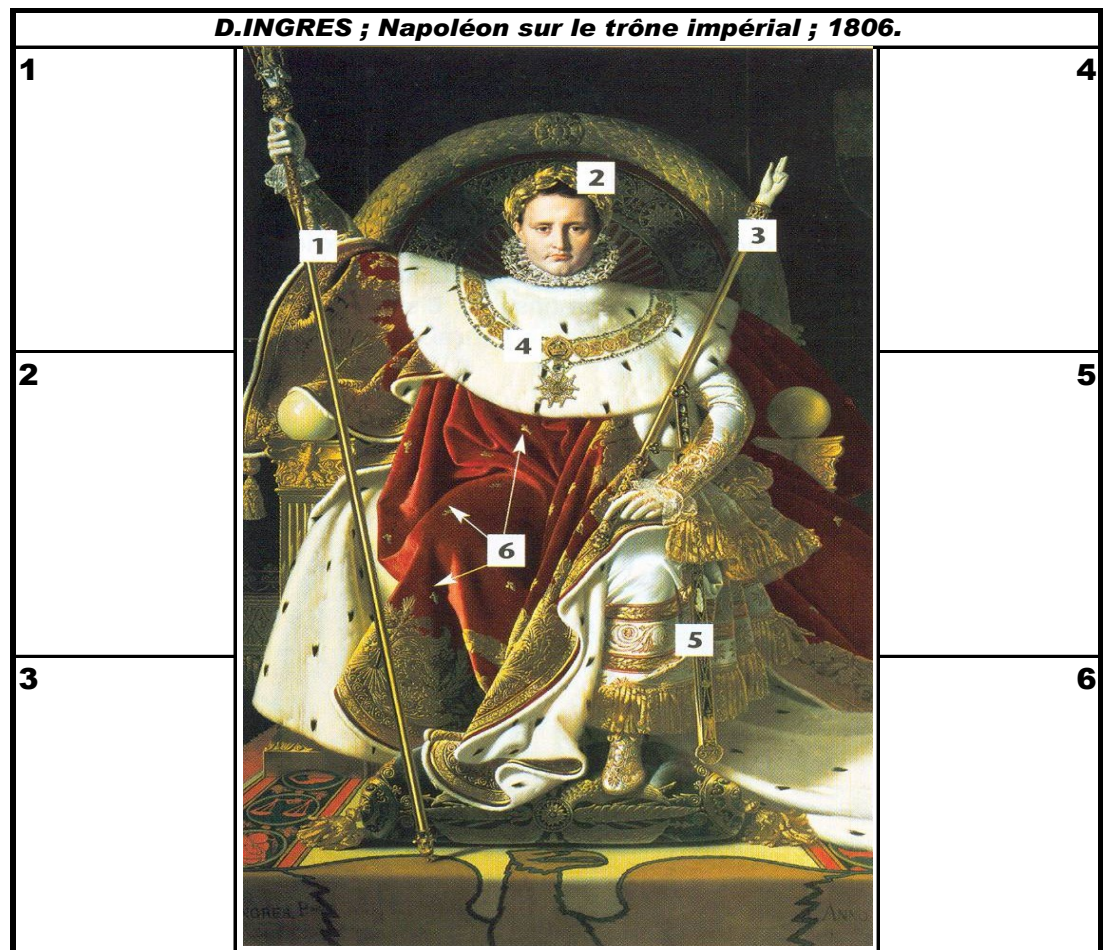
- 1) Quel projet Bonaparte a-t-il pour la Révolution ?
- 2) Quelle est sa place dans ce projet ?
- 3) Décrivez les caractéristiques du Consulat qui en font un régime ressemblant à une démocratie ?
- 4) Néanmoins ce régime est-il véritablement une démocratie ?



1804 - 1815 : l'Empire

Exercice 3 : Napoléon, Empereur

- 1) Identifiez sur ce tableau les symboles du pouvoir que porte Napoléon ?
- 2) À quoi font référence ces symboles ?
- 3) Que cela vous indique-t-il sur le sens que Napoléon a voulu donner au régime impérial ?



Exercice 2 : la modernisation de la France sous le Consulat

1800, le Préfet



"Vous êtes appelés à secourir le gouvernement dans le noble dessein de restituer à la France sa splendeur, ... Faites que les passions haineuses cessent, que les souvenirs douloureux s'effacent. Dans vos actes publics, soyez toujours le premier magistrat du département, et jamais l'homme de la Révolution... Je vous recommande de vous occuper sans délai de la levée de la conscription, de la prompte rentrée des contributions. Aimez, honorez les agriculteurs et protégez le commerce. Visitez les manufactures et distinguez par des témoignages d'une haute estime les citoyens qui leur donnent de l'activité. Donnez des soins à l'éducation publique. Formez des hommes, des citoyens, des Français..."

Extrait de la Lettre de L. Bonaparte, ministre de l'Intérieur aux préfets ; 26 avril 1800.

Q1 : Quel sont les fonctions des préfets ?

Q2 : Par qui sont-ils nommés ?

Q3 : En quoi doivent-ils participer à la fin de la Révolution ?

1801, le Concordat



"Le gouvernement de la République reconnaît que la religion catholique est la religion de la grande majorité des citoyens français. Art.II- Il sera fait par le Saint-Siège, de concert avec le gouvernement une nouvelle carte des diocèses français... Art.IV-Le Premier Consul nommera aux archevêchés et évêchés... Le Pape confèrera l'institution canonique... Art.VI-Les évêques, avant d'entrée en fonctions, prêteront serment de fidélité au Premier Consul... Art.XIV-Le gouvernement assurera un traitement convenable aux évêques et aux curés..."

Extrait du Concordat de 1801.

Q1 : Rappeler quelle est la situation religieuse de la France depuis la Constitution Civile du Clergé ?

Q2 : Qui sont les principaux signataires du Concordat ?

Q3 : Qui nomme les prêtres ? Comment sont-ils rémunérés ?

1802, le Lycée



"Chaque Lycée, limité à deux-cent élèves en moyenne, n'aura que six professeurs : trois pour les lettres, trois pour les mathématiques. Passé douze ans les élèves apprennent l'exercice militaire sous la direction d'un adjudant. Les punitions sont la prison, la table de pénitence ou les arêts. Chaque lycée aura une bibliothèque de 1500 volumes. Le catalogue de ces bibliothèques sera identique partout : aucun livre nouveau ne devra être introduit sans l'autorisation spéciale du ministre de l'Intérieur. Deux commissions désignées par le gouvernement choisissent les manuels scolaires..."

Extrait de la Lettre de l'envoyé de Prusse à Paris ; 17 décembre 1802.

Q1 : Qu'enseigne-t-on dans les lycées ?

Q2 : Que veut-on faire des jeunes dans les lycées ?

Q3 : Qu'est-ce qui montre que les lycées sont très contrôlés par l'Etat ?

1804, le Code Civil



"De bonnes lois civiles sont la source des mœurs et la garantie de toute paix publique. Notre objet a été de lier les mœurs aux lois et de propager l'esprit de famille... ce sont les bons pères, les bons maris les bons fils qui font les bons citoyens... Art.CCXIII-Le mari doit protection à sa femme et la femme obéissance à son mari... Art.CCCLXXII-L'enfant reste sous l'autorité de ses parents jusqu'à sa majorité... Art.CCCLXXVI-Si l'enfant a moins de seize ans, le père peut le faire emprisonner pendant un temps qui ne pourra excéder un mois..."

Extrait du Code Civil ; 1804.

Q1 : Dans quel but le Code Civil a-t-il été rédigé ?

Q2 : Quelle image de la famille donne le Code Civil ?